

Saint-Jean de Marsacq

Flash'Info

Juillet 2023

ÉDITO DU MAIRE

Le soleil brille généreusement en ce début de période estivale.

Le coup d'envoi des festivités a été donné par les mayés puis le comité des fêtes a enchaîné par nos traditionnelles fêtes locales avec un programme riche pour le bonheur partagé des petits et grands. Merci pour cette organisation qui demande un grand investissement et une haute responsabilité mais qui a le mérite de rassembler autour de moments de convivialité appréciés de tous.

L'été signifie vacances. Alors, sachez que notre région nous offre de petits plaisirs pour que ces moments de repos soient bénéfiques.

Profitez sans souci des bienfaits de l'Océan, c'est utiliser le bus Yégo qui vous accompagnera sur la côte, libérant ainsi votre esprit, pas de tracasserie pour trouver à se garer.

Ce transport est gratuit aussi bien pour nos Saint Jeannais que pour nos vacanciers.

L'espace jeunes du centre de loisirs « Les enfants de l'Adour » propose un éventail d'activités qui permettra à nos enfants Saint Jeannais de se retrouver pendant l'été en toute sécurité. Deux animateurs ont été détachés pour ces jeunes de 13 à 17 ans. Nous voulons que nos jeunes profitent de ce service qui pourra les aider à s'investir pour construire des projets innovants dans la durée.

La politique de la jeunesse est un enjeu important sur la communauté des communes, sachons en profiter et capter nos jeunes qui construisent notre avenir.

Je vous souhaite un bel été : le moindre petit plaisir doit être source de bonheur, sachez en profiter !

Maité LIBIER

VIE COMMUNALE

MAIRIE : VENEZ FAIRE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ OU VOTRE PASSEPORT



La mairie de Saint Jean de Marsacq ouvre un nouveau service pour le renouvellement et l'établissement des cartes d'identité et des passeports à compter du 5 juin. Certains créneaux sont d'ores et déjà disponibles : vous pouvez prendre rendez-vous sur le site <https://gallia-demarches.fr/>.

ZONE ARTISANALE ECONOMIQUE : UN PROJET À RECONSTRUIRE

Nous avons convenu, en concertation avec la communauté des communes MACS, compétente en la matière, de l'intérêt de créer sur notre commune une zone dédiée aux activités artisanales et économiques à Arriet. A cet effet, une zone avait été ciblée sur le Plan Local Urbanisme Intercommunal.

Après deux études de faisabilité, le verdict est tombé et nous en sommes désolés. En effet, la zone d'Arriet a été évincée de la feuille de route des ZAE pour la période 2023-2026. Lors de l'instruction des documents d'urbanisme définissant le cadre réglementaire de cette opération d'aménagement, de nombreuses contraintes ont été posées par les services instructeurs qui font que le projet initial est remis en cause. Toutefois, la création d'une zone d'activité économique demeure d'actualité et n'est pas abandonnée.

Nous souhaiterions recenser les attentes des artisans et entreprises de notre commune pour proposer un nouveau projet. C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour connaître vos besoins de façon à travailler avec vous pour trouver une solution qui soit la vôtre. Merci de contacter la mairie par mail à : mairie@saintjeandemarsacq.fr (objet : ZAE).



VOIRIE : AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CAPLANNE



Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement en matière de voirie, la route de Caplanne sera refaite avant la fin de l'année. Elle sera mise à sens unique vers le bourg, avec des trottoirs en « chaussée végétale » pour les piétons et les vélos pourront se déplacer en sécurité dans les deux sens sur cette voie.

Sur la route départementale 12, le panneau d'agglomération sera déplacé (limitation 50) et un plateau ralentisseur sera créé à hauteur de la route de Caplanne (limitation 30) permettant aux véhicules de tourner à gauche en sécurité. Alors, nous espérons que la vitesse sera abaissée à cet endroit fréquenté.

Ainsi, la traversée de la route départementale par les piétons et les chevaux sera ainsi apaisée.

RAPPEL DES RÈGLES

URBANISME : LA TAILLE DES HAIES

Afin de faciliter le déplacement et la sécurité des personnes sur les trottoirs ou au bord des routes, nous vous rappelons que vous avez le devoir d'entretenir votre haie afin que celle-ci n'empiète pas sur le domaine public.

De même, nous vous rappelons qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs.



BIEN VIVRE ENSEMBLE : LES BRUITS DE VOISINAGE

Entre les obligations personnelles et professionnelles, il n'est pas toujours évident de trouver du temps pour s'occuper de son jardin. Néanmoins, chacun se doit de respecter la quiétude de son voisinage. Dans notre commune, conformément à la réglementation en vigueur, certains horaires doivent être respectés pour s'adonner à nos travaux :

- De 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 19h30
durant les jours ouvrés
- De 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00
le samedi
- De 10h00 à 12h00
les dimanches et jours fériés



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés

Vie Sociale

SOCIAL : DES SERVICES POUR PERMETTRE DE « VIVRE À DOMICILE »

Le 27 juin, salle de l'Arrayade, une quinzaine de personnes ont participé à la présentation du pack « Vivre à domicile » mis en place par le département des Landes en partenariat avec La poste.

Ce pack propose des services adaptés pour permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible : c'est une démarche préventive pour l'autonomie des personnes vulnérables, fondée sur la confiance, offrant un bouquet de services avec des technologies et un accompagnement humain personnalisé.

Votre contact Benoit PAPELEBE pour une évaluation personnalisée :

xlautonomie@laposte.fr

05 58 41 90 84

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

1 avenue de la Gare CS 30068, 40102 DAX CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à la mairie, service social : Corinne Walter.



ÉCOLE : BONNE RETRAITE CATHY !

Vie Familiale

C'est à l'issue du conseil d'école courant juin que nous avons partagé le pot de l'amitié avec Cathy Mingot qui prend une retraite bien méritée. Elle était entourée de ses collègues, des parents d'élèves, des agents municipaux et des élus.

Lors de la fête scolaire, elle a été remerciée pour ses loyaux services et les enfants lui ont consacré un moment chaleureux.

Cathy, au-delà de son métier d'enseignante, est très investie dans la commune. Conseillère municipale il y a quelques années, elle est aujourd'hui impliquée dans plusieurs associations St Jeannaises, en particulier *Festivadour*. Cathy, nous te souhaitons un bel été et une belle première rentrée dans la classe ... des retraités.



LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE 2 EXPOSITIONS CET ÉTÉ :

→ Jusqu'au 26 juillet :

LA COUR DES CONTES, conte policier interactif

« Blanche neige a été tuée... ». Non seulement le drame est épouvantable, mais les personnages se retrouvent au chômage, faute de conte. Il faut trouver le coupable ! A partir de 7 ans.

Gratuit - Accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Durée du jeu 40 min.



→ Jusqu'au 1^{er} septembre :

AU COURANT D'HUCHET

Photographies de Martine Chenais.

En 2010, Martine Chenais publiait un livre de photographies sur le courant d'Huchet. L'exposition proposée par la Médiathèque des Landes est la prolongation de ce travail. Une dizaine de photographies tirées en grand format.

Gratuit - Accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque.



RENCONTRE D'AUTEUR

→ Le mardi 19 septembre à 19h, la médiathèque accueillera Emma Millet.

L'autrice nous présentera son nouveau livre « Les Mouettes » et nous parlera de son travail d'écrivain.

Rencontre suivie d'une séance de dédicace. Gratuit.

Concernant son fonctionnement, la médiathèque est toujours gratuite et les réservations à la Médiathèque Départementale de Landes seront de nouveau possibles à partir de la rentrée.

La médiathèque reste ouverte cet été sur ses horaires habituels, à l'exception du lundi 14 août, où elle sera fermée.

Lundi : 16h-18h
Mardi : 15h-19h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi : 10h-12h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Contact :
05 58 77 69 12
mediatheque@saintjeandemarsacq.fr

LE RETOUR DES JOUEURS DE QUILLES

Le jeu de quilles de trois (quilhas de très en occitan) est un jeu de quilles d'Aquitaine, pratiqué au niveau du Bas-Adour. Il s'agit pour le joueur de faire tomber un alignement de trois quilles à l'aide d'une boule en bois. Le jeu de quilles de trois est inscrit à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France.

N'hésitez pas à venir vous initier avec Francis et tous ses partenaires les jeudis en fin d'après-midi.



RECHERCHE ANIMATEUR POUR ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Offre d'emploi

Début : Septembre 2023

Contrat : CDD annualisé de 20h semaine (pause méridienne, garderie du soir, mercredi et vacances scolaires)

Formation : BAFA souhaité ou possibilité de le passer

Pour candidater : Envoyer votre CV à secretariat@saintjeandemarsacq.fr

RETOUR SUR LES FÊTES

Du 22 au 26 juin ont eu lieu les traditionnelles fêtes de la Saint Jean, dans notre village. La météo était au rendez-vous cette année pour que la fête soit belle, notamment avec un début convivial autour de la course à pied et du tournoi de belote.

S'en est suivi un week-end festif entre repas et activités tout en musique. Le lundi soir, l'engouement devenu habituel pour notre repas familial a permis de clôturer ces fêtes en beauté. Nous espérons vous revoir nombreux l'année prochaine !!

**REMERCIEMENTS**

Ce moment festif est renouvelé chaque année grâce à la totalité des bénévoles, qui sont de plus en plus nombreux à nous aider. Ces différentes générations coopèrent pour vous offrir des moments riches de partage et nous les remercions tous.

Nous tenons également à remercier nos sponsors, les entreprises et particuliers qui soutiennent chaque année le comité. Nous remercions également la Mairie qui nous aide tout au long de l'année pour développer et préparer ces fêtes de la Saint Jean.

Pour finir et avant tout merci à vous saint-jeannais et habitants des villages voisins d'être venus si nombreux à cette édition 2023 des fêtes de la Saint Jean et d'avoir rendu cet évènement vivant de jour comme de nuit !



N'hésitez pas à me découper pour rester informé(e)

**À VOS AGENDAS**

SAMEDI 22 JUILLET
Marché nocturne

DIMANCHE 23 JUILLET
Vide grenier
de Lous Balens

SAMEDI 03 SEPTEMBRE
MATIN

Forum des associations
APRÈS-MIDI
Journée sportive
« Les JO de St Jean 2023 »

SAMEDI 14 OCTOBRE
Croupionnade de l'APE

SAMEDI 28 OCTOBRE
Soirée du comité des fêtes pour la
finale de la Coupe du Monde de rugby